

I Participants:

Présents: Jean Hervé Peurière, Thierry Meunier, Viviane Brunet, Véronique Dallery, Sandy Goutorbe, Bruno Pilonchery, Lydie Faye, Michel Chauv, Guy Farget.

Excusés : Jean Louis FAFOURNOUX

II Points abordés:

1 Travaux Cabinet d'esthétique
Les travaux de plomberie et d'électricité sont terminés. La baignoire balnéo sera posée le 10 juillet. Le parquet sera installée par la suite. Restera les travaux d'isolation vers la porte de la cave et la lasure des boiseries.
2 Travaux châteaux d'eau Brissay et Tartaru
Travaux sur les châteaux d'eau de Brissay Factures HT SAUR 1220 € ABS 20648 € Tartaru Factures HT SAUR 8615 € ABS 11952 € Les travaux seront réalisés dans le courant de l'année.
3 Devis du volet roulant du cabinet médical
Le conseil municipal valide la facture du volet roulant établi par l'entreprise GOUTORBE Menuiserie 781 € HT pour la salle d'attente du Dr JOUVE.
4 Permanence du SIEL
Permanence du SIEL pour les personnes qui ne pourraient pas demander leur raccordement fibre par internet . Dates permanences: 5 juillet 14 h à 16 h et 13 juillet de 10 h à 12 h - salle du Conseil- Mairie. De même, le SIEL tiendra une permanence pour les collectivités le 5 juillet de 10 h 30 à 12 h. L'objectif est d'initier ou valider les projets d'adressage de chaque habitation des communes. Le but de l'adressage est de favoriser l'intervention des secours, faciliter la tâche des livreurs à domicile et aider au raccordement des habitants à la fibre optique.
5 Campagne mesure Radon
L'ARS et la CLV lancent une campagne de mesure du radon pour les maisons des particuliers. Les mesures seront réalisées aux domiciles des personnes qui se porteront volontaires. Pour demander la pose d'un dosimètre, les personnes intéressées trouveront un document d'inscription en mairie.
6 Réunion avec les dirigeants du rugby du Haut Forez
Etant donné le succès de l'Ecole de Rugby du haut Forez (RHF) avec les équipes existantes et celles qui seront créées à l'avenir, les responsables du club ont demandé à la municipalité la mise à disposition d'un terrain aux normes. Le terrain disponible au Bataillouses doit faire l'objet d'un mètre afin de statuer sur la possibilité d'y aménager un terrain. L'absence de subventions pour un tel projet imposerait à la commune une mutualisation du financement avec les autres communes adhérentes au RHF. Cette étude se déroulera en 3 étapes: 1) Examen de la faisabilité de réalisation sur le terrain des Bataillouses.(peut on loger un terrain aux normes sur l'espace disponible) 2) Evaluation du montant des travaux nécessaires (Demande devis pour travaux terrassement, drainage, traçage, pose de poteaux et gardes corps). 3) Elaboration de modalités de financement (Le club devra démarcher d'autres municipalités pour mutualiser le financement de ces travaux.)
7 Projet éolien sur la commune de St Julien la Vêtre
Afin de mieux connaître ledit projet, la commune souhaite disposer de plus d'informations de la part de ENGIE. Une demande pour recevoir leur représentant lors d'un prochain conseil municipal sera effectuée.
8 Questions diverses
Vente du foin à 110 € à La Plagnette et 100 € derrière le terrain de foot à Mme Nicole BOUCLON. Les travaux de voirie qui devaient être effectués par EIFFAGE ont 2 semaines de retard. Le repas des congés des employés communaux aura lieu le vendredi 20 juillet à La Plagnette, accompagné par Viviane et Sandy.
Prochaine réunion d'adjoints: Vendredi 13 juillet à 19h00 Prochaine réunion du Conseil Municipal: Mardi 31 juillet à 20h00.